

Procès verbal

Réunion du 5 septembre 2014

Lieu : Local de l'APPQ, 911 rue Jean-Talon, Est, Montréal,

Présentes : Johanne Charrier, Mireille Charron, Marie Gauthier, Marie Lajoie, Thérèse Nadeau, Denise Pronovost, Marie-Claude Roy, Monique Doré.

1. Adoption de l'ordre du jour

Point 5 supprimé

Proposée par Marie Lajoie

Secondée par Marie Claude Roy

2. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2014

Proposée par Denise Pronovost

Secondée par Mireille Charron

3. Suivi

. Envoi du dépliant au GEPI: collaboration acceptée.

. Modifications de l'inscription (Denise) : c'est fait, toutefois il n'y a pas d'espace pour sollicitation pour aide.

. Discussion sur les journées cliniques :

Budget alloué pour une journée clinique 30\$.

Mireille et Marie-Claude nous ferons une proposition pour des changements à la collation aux séminaires et journées cliniques.

Personnes ressources pour aider lors des journées cliniques : Gloria Vincelli et Marlene Perreault ont donné leur nom comme personne ressource.

On rappelle qu'il peut s'agir de membres ou non-membres. On propose la gratuité du séminaire si la personne est contactée à la dernière minute et non inscrite à la journée clinique. Dans d'autres cas, on propose un rabais.

. Site web (Thérèse) : trois noms de concepteurs ont été donnés à Anna, qui nous reviendra pour le choix.

4. Trésorerie

Tout est ok.

Solde au 3-09-2014 est de 69 005.47\$

5. Augmentation des frais d'inscription à l'APPQ

Après discussion, il a été décidé de ne pas augmenter les frais d'inscriptions pour cette année.

6. Demande de Monsieur André Renaud

Monsieur Renaud a écrit à l'exécutif pour deux motifs : augmentation des honoraires à 125\$ l'heure et deuxièmement permettre à Madame Marie Claude Marseille de se joindre à son séminaire pour se former à l'animation de séminaire. Il demande un accès gratuit pour madame Marseille, ceci dans le cadre de formation d'une relève.

Point 1 : On précise que les formateurs reçoivent déjà 125\$ l'heure peu importe le nombre de participants. C'est au formateur de décider du nombre de participants

Point 2 : Discussion :

L'exécutif mentionne son souci pour la relève. Ce sujet a fait l'objet d'un échange lors de l'assemblée annuelle de juin dernier. De plus, les travaux du comité de formation sur le séminaire de 48 heures chapeauté par Madame Labrèche, a déjà présenté ses orientations générales. La formation de la relève pour les formateurs soit s'inscrire dans cet ensemble. Actuellement, l'APPQ n'est pas prête à statuer sur les exigences de formation pour les futurs formateurs. L'exécutif s'interroge sur les actes à poser pour admettre une personne comme formateur. La réflexion est à poursuivre. Par conséquent, la demande de gratuité pour Madame Marseille n'est pas acceptée et l'exécutif propose un rôle d'observatrice.

Les animateurs ont été augmentés à 125\$/heure peu importe le nombre de participants

Monsieur Renaud sera informé par écrit par la présidente.

7. Changement de position de l'OPQ versus nos séminaires :

Rencontre à l'OPQ et conclusions à tirer.

Possibilités de réduire les coûts en reportant l'accréditation à l'automne

Après discussion les points suivants sont retenus :

Marie Lajoie et Thérèse Nadeau ont rencontré monsieur Martineau de l'OPQ au sujet des frais requis pour nos séminaires : nous devons payer des frais annuels pour se réinscrire au bottin, des frais de transfert pour obtenir un nouveau numéro d'accréditation pour les nouveaux séminaires, des frais d'étude de dossier et en plus, des frais d'inscription.

Autre frais : Numéro de transfert.

Chaque année ont doit soumettre une nouvelle demande.

L'OPQ accepte deux sortes de formation : un programme ou une formation simple.

Que nos séminaires soient inscrits comme programme, accrédités année par année
Le formateur doit ajouter en octobre un peut laius pour montrer l'évolution de son séminaire d'une année à l'autre.

Monsieur Martineau a accepté. Mais oralement seulement.

Les demandes d'accréditation sont rétroactives pour trois mois.

La demande d'accréditation est plus couteuse.

Position de l'APPQ à définir : Devant les coûts qu'impliquent les activités et la charge de travail qu'elles demandent, il y aura lieu de se questionner sur la mission de l'APPQ.

Un deuxième thème demeure important à penser : la relève comme formateur

Un membre du CE suggère de prendre une journée pour réfléchir à la question.

Madame Cuddihy 6

Madame Mercier 6

Ils ont été accrédités déjà. Ne pas réduire son salaire.

8. Inscriptions aux séminaires

Il reste des places pour les activités suivantes. Une note sera envoyée pour informer des disponibilités.

Nombre d'inscriptions:

Suzanne Tremblay 8

Ginette Hébert 12

Terry Zaloum 11

W Reid 9

A Renaud Québec 12 et Trois-Rivières 12

M Brillon 13 et 11 à Québec

Suzanne Tremblay 8

9. Inscriptions journées clinique de l'automne

Nombre d'inscription pour :

Yung à Québec : 7.

La première rencontre analytique : 12

Il reste encore de la place. On rappelle qu'il y a eu beaucoup d'inscription de dernières minutes.

Marie Ange nous informe qu'elle ne prendra pas en charge l'organisation de la journée.

10. Redistribution des taches de Bernard Beaudry

Thérèse s'occupe d'acheter les fournitures

Maire Gauthier s'occupe de payer téléphone une fois par année.

Monique s'occupe du de voir à l'entretien du local par le concierge Monsieur Marcel Cloutier 514-272-2135 : nettoyage, cirage une fois par année, trouver un nouveau concierge.

11. Calendrier des réunions

Prochaine réunion le 3 octobre.

Levée de l'assemblée

Monique Doré, secrétaire